



Ville de Crabtree

# AVIS PUBLIC

À une séance ordinaire du conseil municipal de la ville de Crabtree, tenue le 7 octobre 2024, le règlement suivant a été déposé :

- Règlement 2024-434 décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaire ;

Ce règlement entre en vigueur le 9 octobre 2024.

Ce règlement est déposé au bureau de la Ville où tous les intéressés peuvent en prendre connaissance

Donné à Crabtree, ce 9 octobre 2024

Joanie Lagarde  
Trésorière et greffière adjointe

## CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, **Joanie Lagarde**, trésorière et greffière adjointe de la ville de Crabtree, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil le 9 octobre 2024 entre 10 h et 17 h.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 9 octobre 2024.

Joanie Lagarde